## RÉGIME SIMPLIFIÉ DE L'AGRICULTURE

## N° 10968 \* 11 FORMULAIRE OBLIGATOIRE en vertu des dispositions de l'art. 298 *bis-*I-1° du CGI

## TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CA 12 A (1) **CA 12 AE (2)** 

DÉCLARATION RELATIVE À LA PÉRIODE DU AU Jours et heures de réception Adresse du service où cette déclaration doit obligatoirement être renvoyée avant le 05 mai 2009 (clôture du 31-12-2008) ou sur option (CGI, art. 298 bis I1°), avant le cinquième jour du cinquième mois qui suit la clôture de l'exercice (clôture en cours d'année) Identification du destinataire Adresse de l'établissement (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) Rayer les indications imprimées par ordinateur qui ne correspondent plus à la situation exacte de l'entreprise, rectifiez-les en rouge. Numéro de dossier Période Code service Numéro de TVA intracommunautaire (ne concerne pas les DOM) \_ N° d'identification de l'établissement (SIRET) (1) Si vous clôturez votre exercice en cours d'année, rayez la mention CA 12 A (en haut à droite). (1) Si vous clôturez votre exercice le 31 décembre, rayez la mention CA 12 AE (en haut à droite). MODALITÉS DE DÉCLARATION ET DE PAIEMENT (voir notice) Attention: ne portez pas de centimes d'euro (cf. règles d'arrondissement dans la notice). PAIEMENT, DATE, SIGNATURE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION 0060 **Pénalités** ha (indiquer la surface agricole utilisée) Somme: Date: 9000 N° PEC ..... Taux 9001 (Numéro d'immatriculation à la Caisse de Mutualité sociale agricole) N° d'opération . . . ∟ 9002 Taux 9005 Signature: Taux 5% Taux 9006 Téléphone:..... (joindre l'imprimé Case à cocher n° 3516 disponible sur Si vous payez par chèque : utilisez un chèque barré ; l'établir impérativement à l'ordre Paiement par virement bancaire: Date de réception www.impots.gouv.fr ou auprès de votre service du TRÉSOR PUBLIC. Paiement par imputation \*: CADRE RÉSERVÉ À LA CORRESPONDANCE

La partie demande de remboursement de crédit de TVA (page 3) peut être transmise par TéléTVA.

Avec TéléTVA (par transfert de fichier ou Internet), vous pouvez, déclarer et payer votre TVA sans aucune contrainte de réception d'imprimé, de délai d'acheminement, de date d'ordre de virement éventuel. La somme due sera prélevée automatiquement, au plus tôt, à la date d'échéance. Contactez votre service ou votre correspondant « téléprocédures » (coordonnées sur www.impots.gouv.fr).



	Détail des opérations	Base hors taxe		Détail des opéra				Base hors	taxe
	OPÉRATIONS NON IMPOSABLES :	Dase nors take		OPÉRATIONS NON IMPOS				Dase Hors	are
00	Achats en franchise				Livraisons intracommuna	autaire	es 003	4	
01	Exportations hors Communauté européenne 0032								
02	Autres opérations non imposables			3 B	Livraisons de gaz naturel non imposables en Franc				
UZ	Addres operations from imposables 0033				non imposables en Franc	е		J	
	OPÉRATIONS IMPOSABLES :				Base hors taxe			Taxe due	
	- réalisées en France métropolitaine								
04	Taux réduit à 5,5 %		0105						
05	Taux normal 19,6 %		0206						
5 B									
	- réalisées dans les DOM								
06	Taux réduit à 2,1 %		0100						
07	Taux normal 8,5 %		0201						
7 B									
	- à un autre taux (France métropolitaine ou DOM)								
08	Anciens taux		0900						
09	Taux particulier.		0950						
0.5	- autres opérations		0330				• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •		,
a B	·		0000						
	Livraisons de gaz naturel ou d'électricité imposab		0030	·					
10	Cessions d'immobilisations		0970						
11	Livraisons à soi-même		0980						
12	Autres opérations imposables		0981						
13	Acquisitions intracommunautaires		0031	ļ					
14	TVA antérieurement déduite à reverser					0600			
15	TOTAL TVA BRUTE DUE (lignes 04 à 14)								
16									
	II - DÉCOMPTE DE L'IMPÔT DÉDUCTIBLE								
	BIENS ET SERVICES OUVRANT DROIT À DÉDUC	CTION						Taxe déductible	
17	Biens constituant des immobilisations (1)					0703			
18	Autres biens et services (1)					0702			
19	Crédit antérieur non imputé et non remboursé					0058			
20	Omissions ou compléments de déductions					0059			
20A	(1) Compte tenu, le cas échéant, du cœfficient de taxation forfait				0/	0033			
21	(1) Dont TVA non perçue récupérable par les assuj				able dans les DOM	0700			
22	(1) Dont TVA non perçue recuperable par les assuj	·			(17 + 18 + 19 + 20)	0709			
	HI DÉGOMETE DE L'IMADÔT NET	TOTAL TVA	aeaac	lible	(17 + 10 + 13 + 20)				
	III - DÉCOMPTE DE L'IMPÔT NET								
	RÉSULTAT DE LA LIQUIDATION								
00									
23	OU OU	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •							
24						0705			
	IMPUTATIONS/RÉGULARISATIONS								
25	Total des acomptes versés (pénalités de retard ex	clues)				0018			
26						9989			
27	Sommes à ajouter					9999			
	DÉCLUTAT NET								
	RÉSULTAT NET								
28	<b>Solde à payer</b> : si [(lignes 23 + 27) – (lignes 24 + 25	$[5+26)] \geqslant 0 \dots$							
29	Excédent de versement : si [(lignes 25 + 26) – (ligne								
30	Solde excédentaire (lignes 24 + 29) ou (lignes 24 +	<u></u>	0020						
	IV - DÉCOMPTE DES TAXES ASSIMILÉES								
31	Taxe sur le chiffre d'affaires des exploitants agrico	les <i>(CGI, art 302 bis MB)</i> .				4220			
32	Taxe d'abattage (CGI, art 1609 septvicies)					4216			
33	Taxe sur certaines dépenses de publicité (CGI, art.	302 bis MA)				4213			
34	Taxe sur les huiles alimentaires FIPSA (CGI, art 1609 vicies).					3240			
35	Redevance audiovisuelle (CGI, art 1609 vicies)								
35B									
35C		art 1009 Octovicies)				.222			
35D									
	V - RÉCAPITULATION			• • • •					
						T # 3 / 5	À DAVED		
	CRÉDIT OU EXCÉDEN					IAXE	À PAYER		
26	Cyfelit de TVA (venent de la lieux 20)		39	6-1	do à nover/renerat de la P	an- 00	D1		
	<b>38</b> Crédit à reporter (lignes 36 – 37)								rvie) no
38					ATTENTION. – Une situation de TVA créditrice (ligne 36 servie dispense pas du paiement des taxes assimilées déclarées ligne 40.				1710/ 116
(Cette somme est à reporter ligne 19 de la prochaine									
	déclaration CA 12 A/CA 12 AE)  41 TOTAL À PAYER (lignes 39 +						urrespondant)		

	VI - DEM	ANDE DE RE	MBOURSEME	ENT DES CREDITS DE TVA	A							
42	Crédit remboursable dégagé à la clôture de l'année ou de l'exercice (ligne 24) si celui-ci est ≥ 150 €											
43	Excédent de versement dégagé (ligne 29)											
44		Maximum remboursable (lignes 42 + 43)										
45	Rembou	Remboursement demandé										
46		Crédit reportable (lignes 44 – 45 ou lignes 24 + 44 – 45) si le crédit dégagé ligne 24 est < 150 €										
	LE SOUSSIGNÉ (NOM, PRÉNOM, QUALITÉ) :											
	DEMANDE	LE REMBOURSEME	ENT DE LA SOMME	DE (en chiffres)								
	- À CREDITER AU COMPTE DESIGNÉ											
	À, LE,											
					Signature :							
	* Disponible sur le site www.impots.gouv.fr ou auprès de votre service des impôts.											
	CADRE	RESERVE A	L'ADMINISTE	ATION								
I				IÉ CERTIFIE QUE L'ENTREPR	RISE DEMANDERESSE : ANS LES ÉCRITURES DU SERVICE DES IMPÔTS DES ENTREPRISES;							
	(1)				The Boureau De Sharton Die Fri Gre Die Earth Albert							
		AU TITRE DE										
	OBSERVATION OF THE PROPERTY OF	ons (2):										
					À							
					À, LE							
	Nº d'enri	EGISTREMENT M	IEDOC L									
		nention qui ne o notamment, les		squelles il paraît opportun d'ex	xiger une caution.							
Ĺ				npensation n° 3382 est établi.								
Ļ		(1)		. (1)	FAVORABLE							
				R (1) des impôts soussig	DÉFAVORABLE							
Ιř		Γ / ADM PARTIE										
	Type de ri	EJET	TYPE DE CONT	RÔLE								
Nº ALPAGE					À, LE							
	Nombre demande	de documents pr de l'inspecteur -	ésentés - sur		SIGNATURE ET CACHET D'AUTHENTICITÉ :							
		ires d'exportation										
	- les taxes déductibles											
Nombre de bulletins de recoupement établis												
I	E DIRECT	eur des Ser	VICES FISCAUX	SOUSSIGNÉ AUTORISE LE R								
	AU PROFIT DE											
L	A PRÉSENT	TATION D'UNE —	CAUTION	N'A PAS ÉTÉ EXIGÉE (1).	À, LE							
C	(1) Rayer la mention qui ne convient pas.											
			PRISES PAR	DÉLÉGATION								
Na	ature op.	Numéro op.	Date	Nom - signature								